



LE PROGRAMME DE REBOISEMENT SOCIAL D'ARBRE-ÉVOLUTION ATTESTE PAR LA PRÉSENTE QUE:

ÉVALUATIONS ÉCOHABITATION

A COMPENSÉ 16,96 TONNE(S) D'ÉQUIVALENT CO² ÉMISE(S)
EN L'AN 2015 PAR LE TRANSPORT TERRESTRE ET AÉRIEN

LA COMPENSATION EST RÉALISÉE PAR
LA PLANTATION DE 87 ARBRES AU PRINTEMPS 2016
DANS LE CADRE D'UN PROJET DE REBOISEMENT À
ST-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA

> pour visionner : <http://www.arbre-evolution.org/#!blank-3/l1i0h>

Samuel Pépin-Guay, co-fondateur Arbre-Évolution

